

# Philippe veut « être un agent perturbateur frexiteur aux européennes »

écrit par Bernard Bayle | 7 avril 2024



Dans un entretien accordé à Nicolas Vidal pour son émission

**Putsch Live, le président de Les Patriotes s'est livré à une limpide explication des tenants et aboutissants des prochaines élections européennes.** A savoir tout d'abord, que conformément au résultat de la consultation des adhérents sur un projet de liste d'union, pour l'instant Jean-Frédéric Poisson, à la tête de Via, la Voix du Peuple a répondu favorablement:

*« je me réjouis cette semaine de la belle alliance conclue avec VIA, le mouvement de Jean-Frédéric Poisson, ainsi que l'arrivée sur notre liste du Général Blanchon et d'agriculteurs courageux ayant fait le blocus de Rungis ».*

De son côté, JF Poisson a publié le communiqué de presse suivant:

<https://via-lavoiedupeuple.fr/communique-de-presse-europeennes-2024-soutien-a-la-constitution-dune-liste-de-coalition-des-souverainistes/>

**Ceci étant, Florian Philippot a analysé plusieurs hypothèses de résultat de diverses listes, dont celle présentée par le Rassemblement national avec Jordan Bardella et celle conduite par Marion Maréchal-le Pen pour Reconquête.** A noter que cette dernière, loin d'être en odeur de sainteté en interne, pourrait connaître l'inconfort d'un siège éjectable, surtout depuis que ses preneurs ont appris soudainement son soutien à l'Ukraine et ses remontrances envers la Russie. C'est au moins le genre de mauvaise surprise que n'auront pas les électeurs du RN, tant ils savent l'étendue avouée des renoncement du parti européeniste de Marine le Pen. Européiste, comme l'appareil de la formation politique d'Eric Zemmour.

**Lucide, Florian Philippot nous démontre que dans tous les cas de figure, la Commission européenne a pratiquement tous les pouvoirs,** mais il assure une déclaration fracassante infra: « être un agent perturbateur freixiteur au Parlement

européen, un Farage, ça, ça a prouvé que c'était efficace ».

En route vers le Frexit ? Florian Philippot, le grand entretien politique

<https://www.youtube.com/live/KnawHTpdzEc?si=hej0K8AS0mDDxKcx>

**Et voici le coup d'envoi de la campagne électorale de l'UE**

Conférence de presse de lancement des européennes

<https://youtu.be/gLbWReM0p0Y?si=MwT7TNXJVhiwf87->

**Extrait du programme (dédié à ceux qui prétendent que Philippot n'a pas de perspective contre l'immigration).**

IMMIGRATION MASSIVE : POURQUOI SORTIR DE L'UNION EUROPÉENNE (FREXIT)

– Retrouver des frontières nationales en quittant l'espace Schengen.

Pour retrouver la maîtrise de nos frontières nationales, il est impératif de quitter l'Union européenne et l'espace Schengen qui instaurent la libre circulation totale des biens et des personnes et interdisent les contrôles permanents aux frontières. Pour rappel : le RN a officiellement renoncé à dénoncer les accords de Schengen, après avoir renoncé à la sortie de l'UE.

– Dissoudre Frontex. L'agence européenne chargée du contrôle des frontières extérieures de l'UE, organise l'immigration clandestine bien plus qu'elle ne l'empêche. Pour rappel : là encore, le RN souhaite renforcer cette agence, validant au passage la logique fédérale de l'Union européenne.

– Échapper au Pacte migratoire imposé par l'UE dans quelques mois, qui va nous obliger à se répartir les migrants sous peine de 20 000 euros d'amende par migrant refusé.

– Quitter la CEDH (Cour européenne des droits de l'homme). Pour retrouver notre pleine souveraineté en matière d'immigration et pouvoir décider de nos règles d'accueil des étrangers en France, il est impératif de dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme dont

l'application par la CEDH empêche aujourd'hui la France, par exemple, de remettre en cause le regroupement familial.

– Renvoyer les clandestins chez eux et appliquer les OQTF (Obligation de Quitter le Territoire). Du fait d'une directive européenne (la directive « retour »), la France n'a pas le droit de renvoyer immédiatement un clandestin dans son pays d'origine. Celui-ci dispose en effet d'un délai de 7 à 30 jours pour quitter de lui-même le territoire. Ce n'est qu'au terme de ce délai, s'il est de nouveau appréhendé, qu'une procédure d'expulsion peut être engagée. Intégralité du programme

<https://les-patriotes.fr/europeennes2024/>

**Bernard Bayle**

<https://ripostelaique.com/philippot-veut-etre-un-agent-perturbateur-frexiteur-aux-europeennes.html>